



Envoyé en préfecture le 02/02/2023

Reçu en préfecture le 02/02/2023

Publié le 21/21/2023

ID : 095-219505294-20230127-20230101-DE

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Pontoise  
Canton de l'Isle Adam

## COMMUNE DE RONQUEROLLES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation

23/01/2023

Date d'affichage

23/01/2023

Nombre de conseillers

N° 20230101

SEANCE DU 27 JANVIER 2023

En exercice : 14

Présents : 08

Votants : 10

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi vingt-sept janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur DUHAMEL Jean-Marie, maire,

**Étaient présents** : M. DUHAMEL Jean-Marie, M. BOURCIGAUX Jean, M. BORDIN Ary, M. DESCAMPS Alain, M. DUBUT Charles, Mme LOPES Maria, Mme PETIT Christine, PINSSON Franck,

**Étaient absents excusés** : COACHE Jean-Jacques donnant pouvoir à Mme LOPES Maria, M. PREMEL Patrick donnant pouvoir à Mme PETIT Christine, Mme BODEREAU Anne-Sophie, M. DUBOIS Bruno, Mme LOVINSKY Saleha, M. MACHET Jean-Jacques,

**Secrétaire de séance** : M. BOURCIGAUX Jean.

### Prix du repas de cantine

M. le Maire informe le Conseil Municipal, qu'en application de la formule de révision de prix, notre prestataire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, applique une hausse de 5.746 % sur le prix unitaire du repas, et propose de répercuter cette hausse sur le prix facturé aux parents soit 4.50 € le repas à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le tarif de 4.50 €.

Fait et délibéré à Ronquerolles, le 27 janvier 2023

Le Maire

Jean-Marie DUHAMEL